



PROVENCE

Les vignerons de la Sainte-Victoire gardent la tête froide

TRETS

À l'occasion de la présentation de ses lauréats au dernier concours agricole, l'association a évoqué les perspectives, entre taxe Trump et interdiction des pesticides.

La salle du château de Trets a accueilli les vignerons revenus avec une belle moisson de médailles.

La délégation de la Sainte-Victoire a rapporté 44 distinctions du Concours général agricole, qui s'est déroulé lors du Salon de l'agriculture à Paris. Les récompenses obtenues par 15 caves et domaines, sous les trois appellations de l'Association des vignerons de la Sainte-Victoire (AOP Côtes de Provence Sainte Victoire, Côtes de Provence et IGP Méditerranée), sont constituées de 23 médailles d'or, 17 d'argent et 4 de bronze. La majorité des vins primés étant des rosés.

« En cette période un peu trouble, voire anxieuse, ces récompenses nous permettent de garder le moral. » Pour Olivier Sumeire, président de l'AVSV, les bons résultats obtenus par ses adhérents sont une bouffée d'oxygène. « Nos viticulteurs commencent à s'accommoder d'une climatologie capricieuse et, dans leur travail, ils ont su initier une belle force collective qui nous permet une certaine unité dans la qualité



Les lauréats du dernier concours général agricole se sont retrouvés au château de Trets pour présenter leurs vins primés. PHOTO AFP

des vins produits. »

Le contexte actuel n'est pas favorable pour les producteurs de vin français. Ceux de la Sainte-Victoire n'y échappent pas. « La taxe Trump nous a fortement impactés », souligne Olivier Sumeire. Le président des États-Unis a décidé une surtaxe des vins français de 25 %, « nous sommes les otages d'enjeux qui nous dépassent, d'une guerre commerciale entre Boeing et Airbus dans laquelle nous ne sommes en rien responsables ».

Cette taxe a entraîné une baisse de 25 % des ventes sur 2019. « Nous parvenons à lisser

cet impact en vendant à marge zéro. Certains passent au travers des turbulences, mais d'autres ont perdu leur marché. »

Un tiers des adhérents sont en culture bio

Les yeux restent rivés vers les États-Unis, mais « si l'idée de Trump de faire passer cette taxe à 100 % allait à son terme, c'est la mort assurée pour nous ». Mais une lueur d'espoir clignote du côté du Sénat américain. « Certains sénateurs ont compris qu'il y avait un risque de destructions d'emplois dans leur pays si cette taxe était maintenue, voire augmentée. »

Les vignerons sont en revanche à la pointe concernant la réduction de l'utilisation des pesticides. « Nous avons anticipé les restrictions dès 2011 avec le développement d'un réseau de fermes éco-phyto afin de trouver des alternatives au glyphosate », précise Olivier Sumeire.

Dans la zone protégée de la Sainte-Victoire, un tiers des adhérents sont en agriculture bio. Les autres s'engagent à n'avoir qu'un faible recours au traitement. « Même s'ils n'ont pas tous l'agrément, tous sont sensibles à la préservation de l'environnement. »

Michel Garoscio